

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 05 septembre 2023

en fonction : **14**

Conseillers présents : **11**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. RISCH Jérôme ; M. BERGER Laurent ; M. HILD Didier ; Mme MARCK Christelle ép. SCHMIT ; Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT ; M. Pierre Edouard BODEREAU

Présent par procuration : Mme DELAPORTE Marjorie donne procuration à M. RISCH Jérôme
M. Jean-Marc SINDT donne procuration à M. Alain SINDT

Absent : M. KOP Patrice

2 – Décisions prises dans le cadre des délégations du Maire

Monsieur le Maire par la présente communication et en conformité avec les articles L 2122-22 et L 2123, informe les membres du conseil municipal que dans le cadre des délégations qui lui ont été transmises par délibération du 04/06/2020 en point 1, il a accepté :

Le devis N° D23 086777 de l'entreprise GRANTHIL Menuiserie Ebénisterie 1 Route Nationale 57480 MALLING pour la dépose, pose et de fourniture de portes des appartements « Rue de l'Abbé Senzy » et « Rue Principale » à Kerling- Lès-Sierck pour un montant de 8 664.00 € HT soit 10 396.80 € TTC

Sté CITEOS Zac Unicom, Rue Lavoisier – 57970 BASSE HAM pour relamping Devis 823170 pour 2 081.94 € HT soit 2 498.33 € TTC

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, à l'unanimité des membres présents, prend acte de cette information et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de donner suite à ce dossier.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 05 septembre 2023

Le Maire, Guy HOCHARD




Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20230905-0205092023-DE
Date de télétransmission : 07/09/2023
Date de réception préfecture : 07/09/2023